



FCLR

FÉDÉRATION DES CENTRES
DE LOISIRS ET DE RENCONTRES

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013



avec le soutien de



Table des matières

1.	MOT DU COMITE.....	6-7
2.	VIE DE LA FEDERATION.....	10-35
3.	PARTENARIAT FASe.....	36-43
4.	RAPPORTS FINANCIERS.....	44-47
5.	PERSPECTIVES.....	48-49
6.	MOT DE LA PRESIDENTE.....	50-53



Association faitière regroupant les 44 associations genevoises responsables du fonctionnement de l'ensemble des Jardins Robinson, Terrains d'Aventures, Centres de Loisirs et de Rencontres et Maisons de Quartier du canton.

Buts de la FCLR :

- **Regrouper** les associations et les **soutenir** dans leurs tâches
- **Améliorer** les possibilités d'action des associations et **favoriser** leur coordination
- **Défendre** les intérêts des associations et de leurs usagers et les **représenter** à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe)

L'identité de la FCLR se décline en trois éléments :

- Les associations membres et son assemblée générale
- Le comité
- Le secrétariat permanent

LES ASSOCIATIONS MEMBRES

44 associations de centres
353 membres de comités de gestion
2500 membres associatifs
40'000 heures et plus de travail bénévole

Des heures investies pour remplir la mission générale de prévention et de promotion de la qualité de vie en conformité à la loi relative aux Centres de loisirs et de Rencontres J6.11 et aux valeurs définies dans la Charte Cantonale des Centres du 22 septembre 1993.

LE SECRÉTARIAT PERMANENT DE LA FCLR

Une équipe de professionnels qui prend en charge des mandats par délégation du comité de la FCLR pour la réalisation de ses différentes tâches administratives et opérationnelles à l'interne, auprès de ses membres ou de ses partenaires.

LE COMITÉ DE LA FÉDÉRATION

Organe exécutif de la Fédération, le comité assure la concrétisation des orientations débattues et approuvées par les Assemblées générales.

Elu par ses membres, il est composé de 6 personnes, dont 5 siègent au Conseil de fondation de la FASe en qualité de délégués. Ensemble, ils fournissent plus de **3'300 heures** de travail comprenant une centaine de séances avec les partenaires institutionnels au niveau du Conseil de fondation et de son bureau, des commissions et groupes de travail, entre autres.

La FCLR est l'un des quatre partenaires de la FASe.

Sa vocation première est de représenter et promouvoir l'associatif dans le dispositif de l'animation socioculturelle du canton de Genève. Elle permet l'expression et la prise en compte de points de vue des citoyens en matière d'animation socioculturelle.



MEMBRES DU COMITÉ 2013

Madame Katia Merlino *Présidente*
Déléguée au Conseil de fondation, membre
du Bureau

Monsieur Jean-Marc Goy *Vice-président*
(Maison de Quartier de Saint-Jean)
Délégué au Conseil de fondation

Monsieur Bernard Dosso *Trésorier*
(Maison de Quartier de Carouge) Délégué au
Conseil de fondation, Commission des Finances

Madame Kete Flück *Membre*
(Le Spot, Maison de Quartiers Chêne-Bourg)
Déléguée au Conseil de fondation, membre du
groupe de travail ASE

Monsieur Richard Noli *Membre*
(Maison de Quartier des Pâquis)
Délégué au Conseil de fondation, membre de
la Commission paritaire et du Groupe pour la
révision de la CCT

Monsieur Eric Peytremann *Membre*
(Maison de Quartier des Eaux-Vives)
Membre suppléant au Conseil de fondation

LES COMMISSAIRES

D'autres militants issus de nos associations participent également à certaines commissions et groupes de travail mis en place par la FCLR ou la FASe :

Madame Barbara Steger
(Maison de Quartier des Avanchets)
Membre du Groupe de travail sur le suivi du
personnel

Madame Anne Etienne Rodriguez
(Centre de Rencontres Le Rado, Versoix)
Membre du Groupe de travail FCLR sur
l'évaluation de la nouvelle gouvernance de la
FASe

Madame Elisabeth Werro
(Centre de Rencontres Eaux-Vives, La Source)
Membre du groupe de réflexion sur la révision
des statuts FCLR

Madame Djamilia Zuber
(Centre de Loisirs de Chêne-Bougeries)
Membre du Groupe de travail FCLR sur
l'évaluation de la nouvelle gouvernance de la
FASe

Monsieur Dominique Blanc
(Maison des Quartiers de Thônex)
Membre du groupe de réflexion sur la révision
des statuts FCLR

Monsieur Gilles-Olivier Bron
(MQJR ChâBal)
Membre de la Commission de validation des
projets institutionnels des Centres, FCLR

Monsieur Eduardo Herrera
(Maison de Quartier d'Aire-le-Lignon)
Membre suppléant au Conseil de fondation
Membre de la Commission ados-été,
Membre de la Commission de validation des
projets institutionnels des Centres, FCLR

Monsieur Benoît Kiss-Borlase
(Centre de Rencontres Point d'interrogation)
Membre de la Commission ados-été

Monsieur Luis Rodriguez
(Centre de Rencontres Le Rado, Versoix)

Membre du Groupe de travail FCLR sur
l'évaluation de la nouvelle gouvernance de la
FASe

Monsieur Motoo Tanaka
(Maison de Quartier des Eaux-Vives)
Membre du Groupe de travail sur le suivi du
personnel

Monsieur Pascal Thurnherr
(Maison de Quartier des Acacias)
Membre du Groupe de travail FCLR sur
l'évaluation de la nouvelle gouvernance de la
FASe

Monsieur Pierre Varcher
(Maison de Quartier de Saint-Jean)
Membre de la Commission de validation des
projets institutionnels des Centres, FCLR
Membre du Groupe de travail FCLR sur
l'évaluation de la nouvelle gouvernance de la
FASe

LES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Monsieur Dominique Blanc
(Maison des Quartiers de Thônex)

Monsieur Joël Basler
(Jardin Robinson de Meyrin)

Madame Lourdes Picarra, *suppléante*
(Maison de Quartier des Libellules)

LE SECRÉTARIAT PERMANENT DE LA FCLR

Claude Bodmer	Coordinateur à 90 %
Nathalie Chollet	Coordinatrice à 90 %
Guillermo Montaña	Coordinateur à 90 %
Hélène Drakopoulos-Simonetta	Secrétaire régions à 65 %
Florence Fragnière	Secrétaire sociale à 75 %
Mirvete Osmani	Entretien des locaux 5 %
Gyltene Rexhepi (<i>remplaçante</i>)	Entretien des locaux 5 %



MESSAGE DU COMITÉ AUX ASSOCIATIONS MEMBRES

Faisant suite au rapport établi par l'équipe de recherche de l'association EnQuêtes, nous avons voulu un mot du comité partant, d'une part, des constats des pistes récoltés lors des interviews effectués dans vos centres et, d'autre part, lors des différentes journées de réflexion qui se sont déroulées en 2013.

Cette initiative permet de vous rejoindre dans les questionnements et/ou les critiques que vous avez souvent soulevés lors des débats en assemblées générales.

Nous citerons comme exemple : les liens distendus, le manque de présence sur le terrain et le besoin de rencontres afin d'encourager la réflexion. Nous ajouterons aussi l'ambiguïté du partenariat FCLR-FASe et enfin le besoin de clarification de la ligne d'action des représentants FCLR à la FASe.

Au cours de l'année écoulée, les premiers éléments cités ont été l'objet de la mise en œuvre de grands chantiers. A savoir qu'accompagnés de nos professionnels nous nous sommes invités en vos centres, non seulement pour vous distribuer la Charte rééditée, mais surtout pour vous écouter et vous rappeler que nous répondons présents lors d'une demande de soutien.

Nos séances de comité sont des moments où la concertation n'est pas un moindre mot et la promotion de l'associatif notre leitmotiv. En conséquence, nous avons mis en place des formations, des moments de rencontres et des forums qui ont souvent abouti à des propositions concrètes. Et chacun de nous, comme nos professionnels, s'est investi pleinement dans la préparation de ces événements.

Concernant le partenariat avec la FASe et notre participation au Conseil de fondation, nous constatons la nécessité de clarifier davantage notre ligne de conduite et nos actions. En effet, les associations membres ont éprouvé des difficultés sur plusieurs dossiers, notamment le cahier des charges des coordinateurs région, le suivi du personnel ainsi que le

bilan de la nouvelle gouvernance FASe. Deux assemblées générales ont fait entendre la voix des associations de manière vive qui ont débouché, entre autres, sur un courrier et une motion destinés à soutenir le comité dans sa politique.

Envisager un vrai partenariat au sein du dispositif «Fasial» n'a pas de sens, si nous ne parvenons pas à nous accorder avec les autres partenaires sur les concepts de base. Sachant que les enjeux et les représentations portés par les nombreux acteurs en présence, rendent compliquée l'analyse de la situation.

Beaucoup d'entre nous, en tant que membres de comités de gestion, faisons le maximum pour établir une relation de qualité avec nos communes et nos animateurs. Nous sommes conscients que le socle d'un vrai partenariat est la participation citoyenne. Sa promotion doit toujours être notre priorité. Un but pas évident à atteindre et qui exigera de nous d'être encore plus performants lors des discussions au Conseil de fondation et lors des bilans des conventions tripartites.

Pour y arriver votre soutien est indispensable. Votre engagement dans nos groupes de travail, votre implication dans nos assemblées doivent être accentués, car c'est sur ces apports que la FCLR fonde ses réflexions et ses décisions.

La FCLR est une force qui doit continuer à exister pour la défense de la présence citoyenne dans l'animation socioculturelle à Genève.

Et c'est grâce à votre action bénévole militante que la Fédération peut pleinement jouer son rôle.

Pour l'avenir, nous pensons que le prochain comité élu va bénéficier de l'important travail fait jusqu'à aujourd'hui. Il poursuivra ses tâches en précisant les orientations nécessaires pour atteindre ses buts. Il s'agit notamment de la cohésion entre toutes les associations de centres et aussi la finalisation des dossiers relatifs à la nouvelle gouvernance de la FASe.



REMERCIEMENTS

Cette année, nous avons pu compter plus particulièrement sur plusieurs membres de comité de centres qui ont répondu aux sollicitations de la FCLR :

Mesdames Anne Etienne Rodriguez, Nathalie Chassot, Marie-Louise Schneeberger, Barbara Steger, Elisabeth Werro, Djamila Zuber ainsi que Messieurs Dominique Blanc, Gilles-Olivier Bron, Eduardo Herrera, Benoît Kiss-Borlase, Eric Maier, Luis Rodriguez, Motoo Tanaka, Pascal Thurnherr et Pierre Varcher.

Nous les remercions chaleureusement pour le travail accompli dans les groupes et commissions FCLR.

Nous saluons l'engagement des Présidentes et des Présidents des associations de centres qui ont démissionné cette année. Un grand merci pour le travail accompli qui a contribué, durant des années, à répondre à nouveau aux besoins des usagers et des habitants dans un souci de prévention et pour une meilleure qualité de vie.

Au nom de la Fédération, je remercie également :

- Monsieur Charles Beer, Conseiller d'Etat
- Monsieur Mehdi Aouda, Secrétaire général adjoint du DIP, délégué à la politique de la cohésion sociale
- Monsieur Gilles Thorrel, Directeur adjoint de l'Office de la Jeunesse
- Les autorités du Canton et des Communes qui contribuent et soutiennent les Associations de Centres et la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe).
- Monsieur Alain-Dominique Mauris, Président de la FASe
- Les membres du Conseil de fondation de la FASe
- Monsieur Yann Boggio, Secrétaire général de la FASe
- Les membres du Collège de direction de la FASe
- Les collaborateurs du Secrétariat général de la FASe
- Madame Anne Catherine Salberg, Préposée suppléante PDDT
- Monsieur Michel Vuille, sociologue

ainsi que les intervenants qui ont contribué aux formations FCLR :

- Monsieur Eric Tondelier, formateur et consultant pour les démarches participatives
- Monsieur Jérémie Schaeli, facilitateur en démarches participatives
- Monsieur Pierre Bach, conseiller en organisation
- Monsieur Antoine Chollet, Institut d'Études Politiques et Internationales (IEPI), Université de Lausanne
- Madame Marielle Ghinet-Nicod, animatrice, Maison de quartier des Acacias
- Monsieur Cyril Baudin, délégué communal, JRRC d'Avully

et toutes les équipes de professionnels qui œuvrent au quotidien aux côtés de nos comités.

REMERCIEMENTS À KATIA MERLINO

Chère Capitaine (Présidente),

Te voilà au terme d'un long périple sur le bateau FCLR. Au début ce n'était qu'un frêle esquif qui avait tendance à prendre l'eau, mais très vite tu as su colmater les brèches, l'agrandir afin d'accueillir tous les passagers des Associations et le doter d'un moteur puissant afin qu'il puisse naviguer sur l'océan agité de la FASe. Tu as développé la radio du bord afin que la communication avec les correspondants sur le terrain (associations) soit plus efficace. Par les nombreuses escales dans les îles (AG), tu as maintenu un dialogue constructif avec tous et fédéré ces îlots indépendants pour en faire un archipel reconnu.

Tes interventions à la commission de navigation (Bureau et Conseil de fondation) ont permis d'affirmer le rôle important des autochtones (membres des associations) dans l'établissement des règles de navigation sur l'océan genevois de l'animation socioculturelle.

Aujourd'hui tu peux laisser la barre à un autre capitaine sachant qu'il (ou elle) disposera d'un navire tenant la mer et permettant une navigation sans trop de vagues dans l'archipel.

Pour tout cela, BRAVO et un GRAND MERCI.

Le comité

L'équipe se joint à cette belle métaphore en y ajoutant sa gratitude pour la nature extraordinaire de ton engagement et formule ses vœux de joie et de succès pour ton avenir :

«BON VENT chère Katia»

MANDATS COMMUNICATION

Rapport EnQuêtes

Le comité de la FCLR, dans le but d'améliorer sa communication et de renforcer ses liens avec ses membres, a mandaté l'association EnQuêtes – plateforme d'anthropologie (collectif de jeunes chercheurs en sciences sociales).

Cette recherche-action s'est concentrée sur le point de vue du terrain afin de faire ressortir les attentes, les demandes et propositions des membres d'associations de centres, principalement au niveau de leur regroupement au sein de la FCLR et de leur représentation à la FASE. Outre les constats et analyse centrés sur les pratiques à l'intérieur des comités et des centres ainsi que les perceptions, les rôles et attentes que les acteurs projettent sur la Fédération, c'est aussi une proposition d'axes stratégiques et d'actions concrètes que le comité souhaitait.

Les pistes d'actions présentées dans le document font écho aux principales doléances et remarques des membres :

- Favoriser le sentiment d'appartenance et d'utilité de la Fédération auprès des membres en développant le travail de proximité.
- L'assemblée générale : alléger, simplifier et diversifier les espaces.
- Représentativité des associations à la FASE : un sentiment à renforcer.

Sur cette base, le comité de la FCLR a travaillé son plan d'actions pour la fin 2013 et l'année 2014.

Focus sur notre politique de communication

Cette année 2013, parallèlement au Rapport EnQuêtes et comme discuté en Assemblée générale, nous avons souhaité réfléchir à notre politique de communication tant interne qu'externe. Pour étude, nous avons mandaté un conseil en communication.

En effet, par manque de temps et de force, nous avons été contraints d'abandonner la publication du Fédér'infos qui nous permettait de communiquer à nos associations, le travail du comité de la FCLR et les décisions du Conseil de fondation, entre autres. Cette situation étant insatisfaisante, cette étude nous permettra de fixer des lignes pour remédier à une série de manques repérés

et répondre aux questions suivantes :

- Comment organiser notre communication et nous distinguer du niveau opérationnel de la FASE
- Trouver les canaux de communication adaptés à la composition et à notre culture associative
- Rendre visible notre travail et les compétences associatives au niveau public et du réseau

Paradigme Communication a procédé à un audit et nous a proposé, dès le mois de janvier 2013, la mise en place d'une plateforme de type intranet sous le nom de Vox Populi. Cette plateforme collaborative à usage interne à la FCLR permet de créer des groupes de discussion et de travail, partager des informations, échanger des documents et les commenter.

Après une période test de six mois, qui a compris la sollicitation de volontaires, il est apparu que l'outil, même simple d'utilisation, ne correspondait pas aux habitudes de nos membres, plus enclins à la rencontre qu'à l'échange via l'informatique.

Au mois d'août 2013, sur base des analyses de l'équipe EnQuêtes et de Paradigme Communication, le comité FCLR a travaillé pour dégager des priorités d'actions à long et court terme, dans un objectif général de décroisement, pour favoriser les liens et les échanges entre les centres, déclinées selon le programme d'actions suivant :

- organiser des rencontres thématiques
- créer des groupes de travail sur le suburbain, les jardins robinsons
- parrainer les nouveaux membres de comité
- organiser des fêtes
- développer une plateforme d'échange

"Ce que je pense après la lecture du rapport"

*Les défis qui attendent la Fédération sont nombreux : défendre nos intérêts communs tout en préservant l'identité de chacun. Être davantage présent sans pour autant être intrusif. Créer les fondements de l'échange entre ses membres. Soutenir les comités sans les surcharger. Trouver une formule magique pour ses AG.
Les seuls membres de son comité n'y parviendront pas : C'est l'affaire de chacun.*

"Ce que je pense du rapport"

Très accessible, ce rapport est aussi plaisant à lire qu'il a été agréable de recevoir les enquêteurs. En dévoilant une part de l'intimité et de la diversité des motivations premières de l'implication des membres des comités, il a parfaitement bien cerné la complexité de les fédérer. Il présente ainsi un reflet fidèle de la situation et des pistes intéressantes pour l'avenir.

*Joël Basler,
Président du comité du JR Meyrin*



LES REGROUPEMENTS

Coordination Centres-Ville (CCV)

C'est en 1991 qu'en Ville de Genève les associations de maisons de quartier, de centres de loisirs et de rencontres manifestèrent la volonté de se regrouper au sein d'une structure qu'ils nommèrent "Coordination Centres-Ville".

L'objectif premier était, et demeure, de rassembler ses forces, de défendre les intérêts communs et particuliers de chacun, de promouvoir les actions, et de s'impliquer collectivement dans les décisions concernant la politique d'animation, les budgets, les modalités techniques, formant ainsi une entité représentative et solidaire, interlocutrice du Département de la cohésion sociale et de la solidarité et du Département de la culture.

L'objectif deuxième, et indispensable, fut de se doter d'outils et de règles communes, de coordonner les démarches administratives, d'organiser l'échange de pratiques et de savoirs, d'améliorer la connaissance, la confiance, la faculté de communication et de débat entre les associations de centres, de traiter ensemble des questions fondamentales et d'encourager les projets communs.

L'objectif troisième fut de créer une délégation servant de passerelle entre ses membres et les autorités municipales.

Lors des six séances qui se déroulèrent en 2013, la Coordination Centres-Ville s'est penchée, notamment, sur

- L'information réciproque des demandes de subventions de fonctionnement et des demandes de subventions culturelles extraordinaires;
- La poursuite des négociations sur l'intégration des subventions d'équipements à la subvention de fonctionnement (montants concernés, répartitions, modalités générales);
- La préparation et la rencontre avec Madame Esther Alder, présidente du Département de la cohésion sociale et de la solidarité;
- L'organisation des trois courts-métrages sur l'animation socioculturelle conduite par les associations de centres en Ville de Genève;
- Le suivi du cahier des charges des coordinateurs Régions FASE;
- Le suivi de la procédure d'engagement des nouveaux collaborateurs (échanges et réflexions sur les pratiques);
- Le suivi de la procédure d'évaluation des collaborateurs;
- Le suivi du bilan des Conventions tripartites Ville de Genève-FASE-Associations de centres et ses modalités;

L'organisation avec le Service de la jeunesse de la séance plénière réunissant Madame Esther Alder, Conseillère administrative, ses collaborateurs du Département de la cohésion sociale et de la solidarité et les associations de centres de la Ville de Genève.

Soulignons que les délibérations de la Coordination Centres-Ville ne peuvent entamer l'autonomie des associations de centres dans la détermination de leurs objectifs et l'organisation de leurs activités. Elles restent souveraines dans leur territoire, dans le cadre de la loi, de la Charte cantonale des centres et de la convention tripartite qui les lie à la commune, etc.

L'intercentre de Vernier

Neuf associations gèrent des lieux d'animation dans la Commune-Ville de Vernier. Elles ont des interactions fréquentes construites la plupart du temps autour de collaborations ou de projets entrepris en commun.

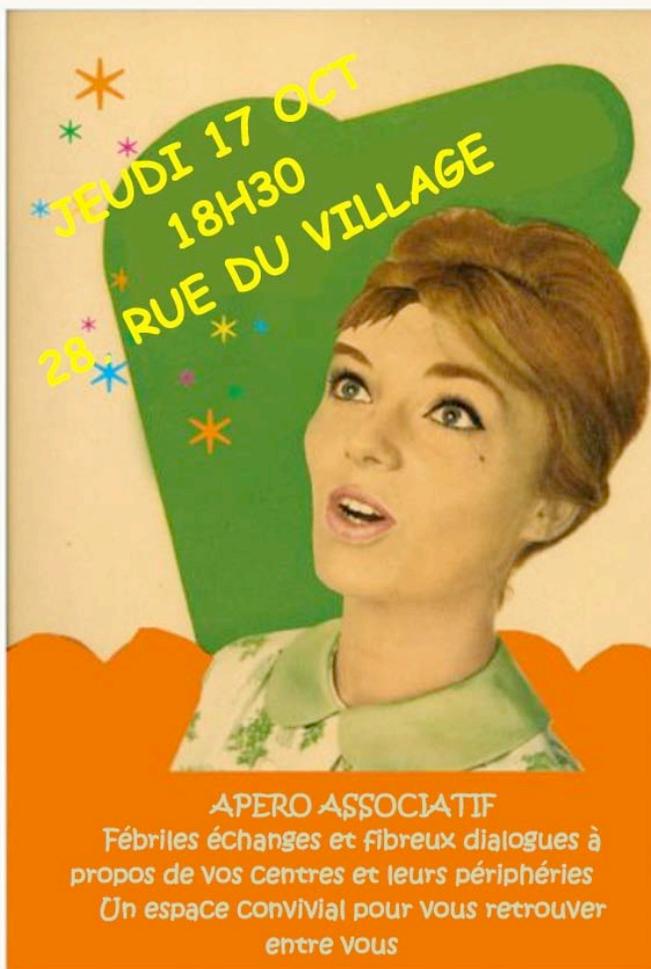
La mise en place ou la réactivation d'autres formes de regroupement sont en réflexion (par type d'activités, de populations ou autres ...).



MOMENTS CONVIVIAUX

Mettant en œuvre la volonté de resserrer les liens au sein de notre Fédération, plusieurs moments de rencontres conviviaux, spécifiquement conçus dans le but de permettre des échanges informels entre les membres des associations, ont été mis en place par notre secrétariat.

Certains ont été aménagés dans le cadre d'autres activités plus larges, par exemple la Fête des 20 ans de la Charte cantonale, d'autres furent construits exclusivement autour de cet objectif. Ce fut le cas notamment de l'apéro de la rentrée proposé aux associations de Vernier le 17 octobre qui a mobilisé l'ensemble des centres de cette commune.



Les apéros et les autres moments conviviaux proposés par la FCLR sont des occasions de rencontres et d'échanges que j'apprécie beaucoup. Ces instants partagés dans la décontraction et la bonne humeur sont essentiels. Ils nous permettent d'apprendre à mieux nous connaître et contribuent à l'instauration d'un climat de confiance qui influence très positivement l'ambiance au sein de la Fédération.

*Marie-Louise Schneeberger
Présidente du comité du CL Lancy-Marignac*



MOMENT FORT

Fête de la Charte Cantonale

A l'occasion des 20 ans de la signature de la Charte cantonale, la Fédération a souhaité organiser une rencontre et un débat portant sur la question de l'avenir de l'animation socioculturelle, et cela en présence des acteurs bénévoles, professionnels et partenaires qui œuvrent à son développement.

Pour accompagner cette démarche, le comité a décidé de rééditer fidèlement ce texte fédérateur, tel qu'il a été accepté par ses signataires - sans ajout ni modification au texte original - qui plus est relié dans un format de poche ou de main, selon.

Ce 27 septembre 2013, l'association du Cinélux - exemple récent d'une mobilisation citoyenne réussie - nous a reçus pour nous permettre le visionnement d'un extrait d'intervention de Frédéric Lepage, militant et co-fondateur de la coopérative d'éducation populaire Le Pavé.

Nous saluons l'intervention de M. Charles Beer, Conseiller d'Etat en charge du Département de l'Instruction Publique, qui a rappelé la nécessité d'une présence associative forte, proche des habitants et du territoire. Puis, Monsieur Michel Vuille, sociologue, chercheur et cheville ouvrière de la Charte, nous a fait le privilège de sa présence et de son analyse.

La MQ de la Jonction a apporté sa contribution en mettant un espace à notre disposition pour la verrée qui a suivi.

Nous retenons de ce moment, les témoignages de nombre de personnalités qui ont participé activement au processus pour la définition des valeurs socles de l'animation socioculturelle, qui ont partagé descriptions et anecdotes.

Important constat des intervenants : la Charte Cantonale reste d'actualité. D'aucuns en parlent même comme d'un document visionnaire.

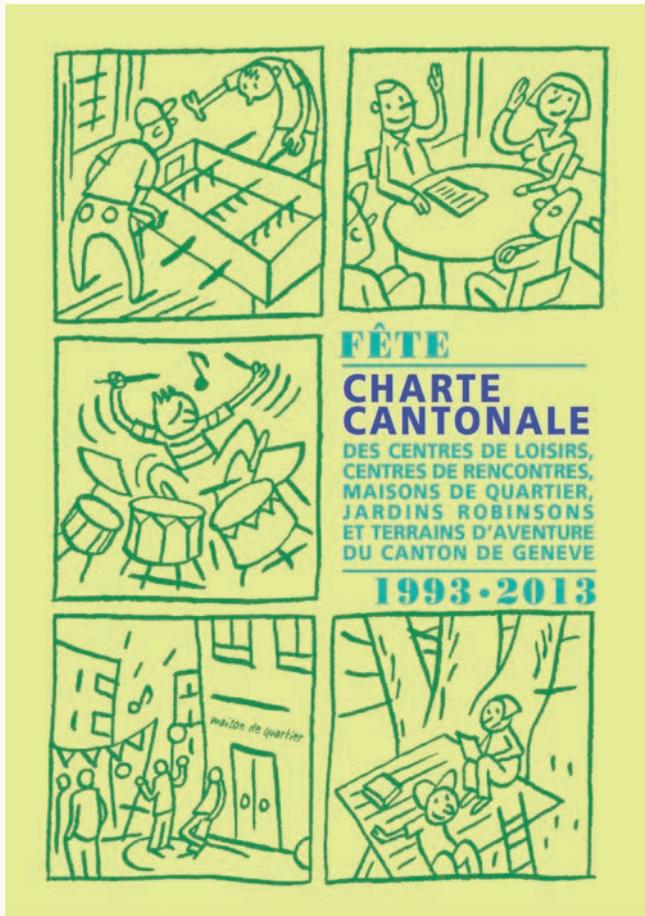
Pour l'occasion, de jeunes animateurs se sont prêtés au jeu d'une lecture critique et distanciée et se sont déclarés admiratifs de la qualité et de la vérité de ce texte.

Fêter entre acteurs de l'animation socioculturelle une démarche qui a été travaillée à l'image des valeurs défendues dans le document, nous confirme, par la pertinence du contenu de la Charte, que les processus participatifs sont le gage de cohérence et de déploiement de l'intelligence collective.

La Fédération tient à remercier tous et chacun pour leurs interventions et contributions qui ont donné à ce moment une densité qui laisse présager, pour quelques années encore, la pérennité de la Charte qui nous réunit et explicite ce qu'est l'animation socioculturelle dans nos lieux d'animation.

Cela étant, nous ne manquerons pas de continuer à nous questionner sur sa pertinence et son éventuelle adaptation en regard de l'évolution des réalités associatives et sociales.





Fête des 20 ans de la Charte

A 20 ans, l'âge adulte, la Charte cantonale des centres est toujours le document de référence de l'ensemble des acteurs travaillant dans des lieux d'animation socioculturelle du canton de Genève. Ces 20 ans ont été dignement fêtés le 27 septembre 2013 au Cinélux.

Une vidéo de Frank Lepage pour nous rappeler que ce n'est pas de la langue de bois. Difficile pour le Conseiller d'Etat Charles Beer de parler juste après !

Un exposé de Michel Vuille pour nous rappeler la «naissance» de la charte. Les «anciens» et les «actuels» ont pu mettre leur grain de sel dans le débat.

La fête s'est terminée par un délicieux et très convivial apéritif qui a permis de sympathiques retrouvailles et de nombreux échanges.

*Anne Etienne Rodriguez,
Présidente du comité du RADO, Versoix*

VI COLLOQUE DU RÉSEAU INTERNATIONAL DE L'ANIMATION (RIA)

Pour Sa 6ème organisation, le RIA se déplaçait à Paris, moment et lieu choisi pour que son créateur, Jean-Claude GILLET, professeur honoraire des universités de Bordeaux, responsable scientifique du RIA passe la main à d'autres militants convaincus de la nécessité de son existence, de sa force et de son impact.

Sur le thème de **L'animation et intervention sociale : pour quels projets de société?**

Cette thématique, comme celles des autres années, a attiré l'attention du comité de la FCLR qui, dans un souci d'information et de formation a saisi toute l'importance d'être présent à une telle manifestation. L'université Paris-Descartes et son amphithéâtre mythique nous a accueillis pendant trois jours. Trois jours pleins, une ambiance chaleureuse et des thèmes brûlants, de quoi aiguiser notre faim d'échanges et de nouveaux savoirs. La richesse des différentes communications et de leurs intervenants nous ont transportés vers un monde ouvert et disponible où l'accueil de la différence aurait pu être le mot clé de ces rencontres.

Pour la première fois la FCLR, par son vice-président Jean-Marc Goy, la MQ St-Jean par son président Pierre Varcher, ont uni leurs efforts pour présenter une communication autour d'une problématique, toute d'actualité:

L'animation dans les quartiers menacée par la nouvelle gestion publique ?

Cette communication, présentée dans un atelier bondé a été très bien reçue et se trouve être aujourd'hui en attente de publication.

La FCLR et la MQ St-Jean ont donc laissé une trace de leur passage au RIA, cette reconnaissance par le monde de l'animation socioculturelle est la bienvenue dans un climat politique tendu où **"l'animation dans les quartiers est menacée par la nouvelle gestion publique"**.

Cet effort bénéfique de recherche et d'écriture est à renouveler avec une passion particulière pour cette profession originale qui nous permet à la fois d'être en liens de proximité avec les habitants, de nous sentir particulièrement concernés par leur histoire, et de problématiser les difficultés sociales qu'ils rencontrent. Et, par là-même, de trouver avec eux les actions sociales, socioéducatives et socioculturelles qui pourraient améliorer leur bien-être. Tel pourrait être le fin mot pour la suite d'un engagement militant dont on ne dira jamais assez qu'il est la cheville ouvrière de l'animation socioculturelle.

LES PROFESSIONNELS DE L'ANIMATION ET LES VOLONTAIRES SOCIOCULTURELS
DE LA MAISON DE QUARTIER DE SAINT-JEAN

La Gare Cornavin, le TGV, Paris gare de Lyon, le début d'une course d'école formative. Je suis très excitée, ma curiosité est grande, j'attends de connaître l'apport d'un colloque organisé par le réseau international de l'animation sur le thème «Animation et intervention sociale : pour quels projets de société ?».

Vais-je y entendre des conférences en langue de bois ? Les colloques sont parfois si ennuyeux !

En tous les cas des journées studieuses, des soirées festives et des sympathies improbables m'attendent.

Dans ce mythique amphithéâtre de l'université Paris-Descartes, les orateurs se succèdent. J'ouvre en grand mes oreilles. Les mots que j'attrape dans ce déferlement rapide de paroles me vont droit au cœur et me font jubiler, nous sommes sur la même longueur d'onde.

Oui ! L'animation socioculturelle est un processus d'émancipation, il sert à rendre les personnes autonomes, à les informer, à les éveiller et non à les aliéner, parce que les dirigeants oublient bien souvent que leur objectif devrait être le citoyen, et parce que le citoyen ne résiste pas ou peu à une civilisation de spectacle et de consommation outrancière, il se laisse si facilement manipuler !

Avec ces discours je suis sur un terrain que je connais bien, celui où l'on s'indigne. On y recherche des alternatives à l'anti socialisation et on y relève la défaillance des industriels et l'immobilisme des États, qui fabriquent la pauvreté, les exclus.

Je suis convaincue qu'en voulant diriger l'animation comme une entreprise qui ne cherche que le profit, nous régressons au lieu de progresser ...

L'animation ne peut pas être mesurable et insérée dans des grilles quadrillées de froides lignes droites. Elle doit être faite de rondeur, de chaleur et d'amour, parce qu'elle doit concevoir l'autre tel qu'il est et non tel qu'il devrait être.

En conclusion, quelques mots de Jocelyne Lamoureux, professeure de sociologie à l'Université du Québec à Montréal (programme d'animation et recherche culturelles) : «Explorer la couleur et la texture de la parole citoyenne, poétiser les revendications, dégager la charge symbolique du lien, détourner les arguties des bien-pensants, faire écho à la solidarité qui se tisse, théâtraliser d'autres scènes du politique, voilà entre autres le travail de l'action culturelle dans la Cité.»

Trois jours riches en enseignements et en amitiés !

Je remercie la Maison de Quartier de Saint-Jean de m'avoir donné l'opportunité d'entendre des conférenciers éclairés convaincus de l'importance de l'animation et de l'intervention sociale comme vecteurs possibles de changements.

Alors au boulot !

*Bluette Stager,
Membre du comité de la MQ St-Jean*



LES SÉANCES DU COMITÉ DE LA FCLR

Les membres du comité de la FCLR se sont réunis à 12 reprises durant l'année écoulée. Les séances ont été fixées de manière régulière en tenant compte des décisions à prendre par les assemblées générales ainsi que des retours à effectuer aux associations membres à ces occasions. La prise en compte des dates des séances du Bureau et du Conseil de fondation de la FASE pour planifier les rencontres du comité FCLR, a permis de traiter de manière plus rapide les informations, chaque séance de comité accordant un temps de retours pour les informations dudit Bureau et des différents commissaires.

Les ordres du jour denses ont notamment laissé apparaître, de manière non exhaustive, les dossiers suivants :

- L'étude des stratégies de communication FCLR
- L'analyse du rapport sur les ASE (Assistants socio-éducatifs)
- La proposition d'un cahier des charges des coordinateurs régions FASE
- Les objectifs 2013-2014 de la Fédération et l'élaboration du rapport d'activités 2013
- La reconnaissance des formations et l'étude d'une certification (Eduqua ou autre)
- La représentation dans les assemblées générales des associations de Centres
- La mise sur pied et la proposition de formations et le bilan de ces dernières
- La validation des projets institutionnels des centres et l'avancement des travaux dans la commission ad hoc
- Le questionnement autour de l'évaluation de la nouvelle gouvernance de la FASE
- La participation au VIème colloque international de l'animation (RIA – Paris)
- L'organisation de la Fête des 20 ans de la Charte cantonale des centres
- La journée à l'accueil continu des écoliers et la demande du Conseiller d'Etat exprimée à la FASE à ce sujet
- L'intégration dans les centres aérés des enfants à besoins particuliers (AIS)
- L'analyse du rapport EnQuêtes établi par la plateforme d'anthropologie
- Le questionnement autour de la Plateforme de communication Vox Populi
- L'étude du dossier sur le suivi du personnel
- Le traitement des demandes d'adhésion de deux associations
- L'interrogation au sujet du site internet de la FASE
- L'absence du partenaire personnel dans les instances de la FASE
- La Fête des 15 ans de la FASE
- Le renouvellement du comité



LES AG DE LA FCLR

23 janvier 2013

RAPPORT ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF (ASE)

L'enjeu, pour les représentants FCLR dans le groupe de travail, a été de pouvoir compter sur un cahier des charges précis de cette fonction, de préserver les compétences des comités et mettre en place des garde-fous à cette fin.

L'introduction de cette nouvelle fonction pose la question de la qualité des actions de centres, de remplacement possible du temps animateur en temps ASE, notamment. Après une longue discussion, l'AG accepte les recommandations du rapport avec la garantie qu'à court terme les postes ASE remplaceront les postes moniteurs permanents et non pas les animateurs. Deux niveaux hiérarchiques sont gardés dans les maisons de quartier. Réaffirmation que pour l'engagement des ASE, la procédure est identique à celle des animateurs.

30 mai 2013 - statutaire

Discussion et approbation des rapports puis élections des membres du comité FCLR. En deuxième partie, présentation, par l'équipe de la plateforme d'anthropologie «EnQuêtes», du rapport sur les liens inter associatifs au sein de la FCLR et sur les pistes concernant la suite à donner. Rapport intéressant pour la plupart des membres qui se réjouissent de voir ce que le comité en fera.

12 septembre 2013

RAPPORT «ENQUÊTES»

Premières réflexions du comité de la FCLR et priorités dégagées (pour plus de détails, voir le PV de l'AG du 12 septembre 2013) :

Axe décroisement
Axe AG
Axe Rencontres comités
Axe Documentation

CAHIER DES CHARGES DES COORDINATEURS RÉGION FASE

Un groupe de travail est mis sur pied afin d'étudier la question.

LIPAD

Compte tenu des exigences légales, le comité propose aux membres, soit de déléguer à la FCLR le rôle de répondant LIPAD auprès du Bureau des Préposées, soit de nommer un délégué à l'interne de l'association.

VISITE DES COORDINATEURS RÉGIONS FASE DANS LES CENTRES

Suite à l'AG du mois de décembre 2012, un courrier précisant les choix possibles a été envoyé par le comité de la FCLR aux centres.

Rapport sur le suivi du personnel : présentation et première discussion. Plusieurs éléments de ce rapport suscitent des interrogations, notamment l'entretien de suivi en deux parties, l'individualisation des positions et des résultats, le rôle des comités, des coordinateurs région FASE et les principes hiérarchiques lors de l'évaluation.

Deux questions de fond se posent :
Peut-on avoir une entreprise qui se passe d'évaluation ?
De qui est le ressort de cette évaluation ?

12 septembre 2013 (suite)

Le principe clair et net est que l'employeur au quotidien est à même de faire une évaluation avec le personnel qui a du sens parce que c'est l'employeur au quotidien qui maîtrise les objectifs. Les membres des comités doivent pouvoir se former si nécessaire. Une groupe se réunira afin d'écrire une motion qui sera discutée lors de la prochaine AG et transmise au Conseil de fondation de la FASE.

MQJR CHÂTELAINE-BALEXERT

Suite aux démarches en vue de son adhésion, la Maison de quartier et Jardin Robinson Châtelaïne-Balexert est acceptée par l'assemblée générale.

INFORMATIONS DIVERSES

Retour de la Commission Validation des projets institutionnels sur l'avancée des travaux. Evaluation de la nouvelle gouvernance FASE. La grille proposée par le Secrétariat général FASE a été remise en question.

13 novembre 2013

Discussion et vote sur le rapport «Suivi du Personnel». La motion rédigée par un groupe de membres est approuvée et servira de feuille de route pour les délégués FCLR au Conseil de fondation FASE qui s'appuieront également sur l'avis de droit de notre avocat.

NOUVELLES DU SIXIÈME COLLOQUE INTERNATIONAL DE L'ANIMATION RIA, PARIS

Les participants sont rentrés riches des discussions et perspectives évoquées lors des conférences et ateliers proposés.

APPEL PRESSANT AUX MEMBRES à rejoindre le comité de la FCLR afin d'assurer la pérennité de la FCLR et sa représentation auprès du Conseil de fondation de la FASE.

12 décembre 2013

DEMANDE D'ADHÉSION DE L'ASSOCIATION RINIA CONTACT

Présentation par le président Raoul Schrupf et réponses aux questions. Ne faudrait-il pas que, dans les statuts soient valorisées «toutes les cultures» et non seulement «la culture albanaise» ? Il est décidé de former un groupe de travail, d'entente avec l'association, pour reprendre les questions posées et éventuellement discuter des points statutaires relevés par le comité de la FCLR. Adhésion différée.

BUDGET FASE 2014

Après présentation et commentaire sur la taxe imposée par la FASE de 2.7 % de la masse salariale moniteur pour les centres, le trésorier de la FCLR propose à l'AG d'accepter ce budget équilibré, de supprimer le plus rapidement possible cette taxe et de demander un quatrième coordinateur pour la FCLR. L'assemblée accepte ce budget par 17 oui, 8 abstentions et 0 contre.

Explications des nouveaux mécanismes de répartition entre les communes et le canton pour le financement de la FASE.



12 décembre 2013 (suite)

DOSSIER SUIVI DU PERSONNEL ET SUITE

La manière dont le vote s'est déroulé au Conseil de fondation FASE pose la question du partenariat et invite l'assemblée à réfléchir à la politique que devra porter la FCLR pour l'avenir. Ce vote en force incite la FCLR à ouvrir trois chantiers :

- Quelles suites après l'acceptation du rapport ?
- Quels lobbyings politiques possibles ?
- Quelle politique de la FCLR ?

Proposition de l'AG de prendre une résolution qui prend acte du vote du Conseil de fondation, constate et regrette la mise à mal du partenariat, affirme le rôle d'employeur au quotidien tant que les termes et les annexes de la CCT n'ont pas été revus. Cette résolution est votée à l'unanimité et sera transmise au prochain Conseil de fondation FASE.

Comptes rendus de la Commission Validation des projets institutionnels et du groupe Statuts FCLR : les travaux se poursuivent.



LA COMMISSION PROJETS INSTITUTIONNELS DES CENTRES

Mandatée par l'AG de la FCLR au mois de décembre 2012 pour préparer un outil de validation des Projets Institutionnels des Centres, qui contribue significativement au renforcement de nos associations membres, cette commission s'est réunie à neuf reprises en 2013.

Dans un premier temps, elle a cherché à définir un vocabulaire commun pour construire un glossaire indispensable à la compréhension de cet outil de travail.

Dans un second temps, elle a imaginé une méthode d'analyse s'appuyant sur les fondements et les valeurs présentes dans la Charte cantonale.

Dans un troisième temps, la commission a créé un outil de réflexion adapté à la problématique de l'animation socioculturelle, pouvant être utilisé par des professionnels de l'animation comme par des personnes des comités.

Aujourd'hui la proposition de l'outil de validation des projets institutionnels des centres élaborée par la commission est pratiquement terminée et devra être présentée à la prochaine assemblée générale de la FCLR, afin de poursuivre le processus de co-construction avec ses membres.

Commission Validation projets institutionnels des centres

Je participe aux bilans annuels de la convention tripartite liant les divers centres communaux, la FASe et la commune de Vernier et constate ainsi l'importance que revêtent les projets institutionnels pour définir les spécificités de chaque lieu en regard des objectifs communs.

*Gilles-Olivier Bron
Vice-président du comité de la MQJR ChâBal*



GRUPE STATUTS FCLR

En 2013, le groupe de travail “Statuts”, composé de Claude Bodmer et de Richard Noli, respectivement coordinateur du secrétariat permanent et membre du comité de la FCLR, s’est penché sur plusieurs demandes, telles que, notamment:

- L’analyse des statuts de l’Association des habitants du Petit-Saconnex-Les Genêts qui avait sollicité que leur territoire bénéficie d’une maison de quartier, et les propositions de modifications permettant à la ville de Genève d’entrer en matière, le cas échéant;
- Deux propositions statutaires de l’Association Le Spot, l’association de centre de Chêne-Bourg, qui souhaitait permettre l’admission de membres dès 15 ans révolu et la conservation de la qualité de membre en dépit d’un déménagement hors de la commune;
- La révision des statuts de l’Association de centre La Source;
- La proposition de modifications de l’Association pour un Baraquement d’Accueil et de Rencontre Communautaire (ABARC) de l’intitulé “Vérificateurs aux comptes” pour “Organe de contrôle”, ainsi que quelques modifications purement cosmétiques;
- L’analyse des statuts de l’Association Rinia Contact qui demandait la qualité de membre de la FCLR et les propositions de modifications permettant leur mise en conformité avec ceux de la fédération, la loi J6 11 ainsi qu’avec la Charte cantonale des centres;
- La révision des statuts de l’Association du Terrain d’aventures du Petit-Lancy;
- Le changement de nom de l’Association Maison de quartier Aïre-Le Lignon et la propriété de cette décision (membres de l’association, commune, etc.).

D’une façon générale, ces opérations d’analyse, de modifications et de révisions de statuts se sont déroulées de façon constructive entre les représentants de la FCLR, les membres de comité ainsi que leurs collaborateurs, sans compter la qualité de l’écoute des conseillers municipaux qui, localement, s’intéressent à ces questions.

Outre les susdits travaux, le groupe “Statuts” s’est étoffé avec les arrivées d’Elisabeth Werro et de Dominique Blanc, respectivement membres des comités des Associations La Source et Maison des quartiers de Thônex, pour conduire une réflexion sur diverses questions posées par une assemblée générale fédérative de 2012, susceptibles de modifier les statuts de la FCLR.

Ces questions étaient, notamment :

Le quorum doit-il être modifié et en quelle proportion ?
Le délai de convocation des assemblées générales extraordinaires doit-il être revu ?
L’article 55 de la nouvelle constitution genevoise, intitulé

“Système majoritaire”, doit-il être intégré ?
La participation des associations membres doit-elle être obligatoire et, si oui, quelles seraient les éventuelles sanctions?

C’est l’Assemblée générale ordinaire 2014 de la FCLR qui se prononcera sur les propositions de modifications que lui aura présentées le Groupe “Statuts”.

SUIVI DU PERSONNEL

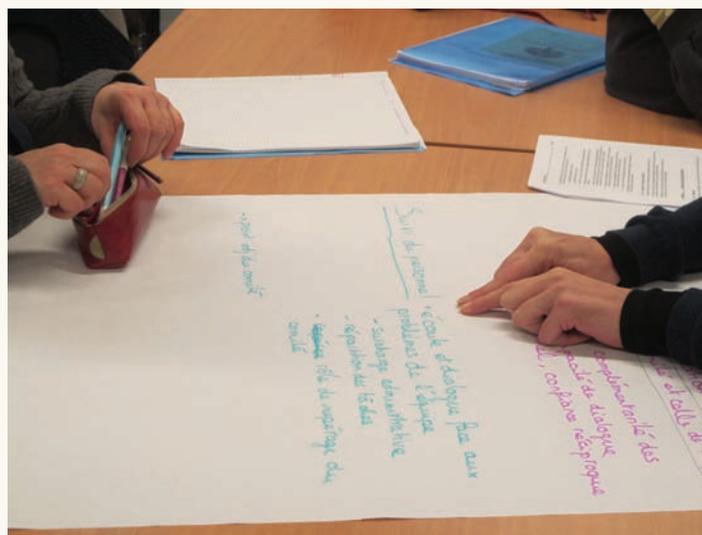
Nous parlons de ce dossier depuis plus de trois ans. Dans un premier temps, ce fut lors de la rédaction du Règlement interne de la FASE, plus particulièrement des articles 25 et 29, et de l'élaboration du texte sur la nouvelle organisation de la FASE «Vision du groupe de pilotage».

Dans un deuxième temps, le Conseil de fondation de la FASE a pris connaissance du rapport du Secrétaire général sur le sujet et adopté la proposition d'initier la démarche par une étape pilote ; étape suivie par un groupe de travail mandaté à cette fin et qui avait également pour but d'étayer par la preuve le rapport du Secrétaire général.

Le troisième temps a été de mettre en consultation auprès des partenaires les documents établis par le groupe de travail et voter en Conseil de fondation la mise en œuvre du suivi du personnel. Ces documents - rapport du groupe de travail et grille d'entretien ainsi qu'un amendement de taille (entretien en une seule partie) - ont été acceptés en décembre par le Conseil de fondation à une très courte majorité, la FCLR s'opposant au texte proposé mais non au principe d'un suivi du personnel. Deux éléments ont motivé ce vote négatif. Tout d'abord la question de savoir qui décide quoi : «s'il y a un impact sur l'institution dans son ensemble, la décision est du ressort des organes de pilotage. Si l'institution n'est pas touchée dans son ensemble, la décision est du ressort de l'entité responsable de l'application de la décision (donc au niveau local). C'est donc le principe de subsidiarité qui s'applique» (p. 6 du Projet institutionnel FASE – «Organisation et vision sur la gouvernance», adopté par le Conseil de fondation du 15 février 2010).

Les associations invoquent ce principe et se fondent sur la notion d'employeur au quotidien (art. 1 et 2 de la CCT) pour mettre en question le rôle du Secrétariat général par l'intermédiaire des coordinateurs de régions et leur périmètre décisionnel (au niveau des ressources humaines des centres), la FCLR souhaitant que les documents de référence soient mis en cohérence et qu'une évaluation du bien fondé des options prises après deux ans de mise en œuvre de la nouvelle gouvernance soit effectuée.

Les rôles de chacun doivent être clarifiés et ne pas se substituer. Un fonctionnement qui s'accorde avec les spécificités des acteurs et leurs collaborations fructueuses doit être trouvé.



Ainsi donc la FASE, comme toute entreprise moderne, a décidé de mettre en place un suivi du personnel devant permettre de mieux détecter les difficultés, de participer à la mobilité du personnel et de lui fixer des objectifs.

Seulement voilà, la FASE est peut-être moderne mais elle n'est pas une entreprise comme les autres. Les ressources humaines sont gérées en partenariat avec les Comités des Centres et Maisons de quartier et ce partenariat n'a pas été pris en compte par la proposition de suivi du personnel.

Le plus inquiétant dans le système proposé est que les valeurs et finalités de l'animation socio-culturelle n'ont pas été mises en avant. L'objectif d'une évaluation devrait être double : d'une part, permettre le dialogue entre employeurs et employés pour exprimer les joies et difficultés rencontrées de part et d'autre mais aussi de permettre aux employeurs, et surtout aux comités, de réaffirmer les axes prioritaires des actions entreprises et de vérifier si ces options correspondent bien aux objectifs professionnels des animateurs ou autres employés des Centres et Maisons de quartiers.

Sachant que la FASE met à disposition des structures permettant aux employés de faire part de leurs doléances en tout temps, il est regrettable d'imaginer que, en proposant des entretiens en deux parties (une partie en présence du Comité et une partie sans), on propose un processus qui fait fi de la cohérence et de la complémentarité nécessaire entre les deux employeurs (institutionnels et de terrain).

De la même manière, si l'intention de mettre en place des possibilités de mobilité interne n'est pas contestable en soi, on peut regretter que les prérogatives des comités (un changement d'affectation ne devrait être possible qu'avec l'accord des comités) aient été oubliées.

Sans compter que le type d'évaluation choisi (liste infinie de critères pouvant être retenus) ne correspond pas à la pratique de la plupart des grandes entreprises publiques du canton. En ne choisissant pas des critères généraux qui expriment, en quelque sorte, les priorités de l'employeur, on a ouvert la porte à des inégalités puisque le choix des items pourrait orienter l'évaluation. Comment imaginer que certains animateurs soient évalués selon des critères différents que leurs collègues du même lieu ?

On peut encore regretter que le travail collectif, qui est pourtant défendu par la plupart de nos comités (du moins je l'espère), ne soit pas plus valorisé. En effet, l'évaluation proposée ne prend pas en compte les organisations d'équipe horizontales ou du moins transversales, en privilégiant les types d'organisations avec des "responsables hiérarchiques".

Malheureusement, les représentants de la FCLR se sont trouvés minorisés au Conseil de fondation qui a accepté cette grille d'évaluation avec quelques modifications cosmétiques comme l'abandon des entretiens en deux parties.

Maria Hugo

Vice-présidente du comité de la Maison des quartiers de Thônex



ACCUEIL QUOTIDIEN

Le secrétariat de la FCLR assure une permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Le but de cet accueil est d'informer, de répondre aux questions, d'écouter, et de conseiller les membres qui le souhaitent, ainsi que les partenaires de la FCLR.

Les secrétaires de l'équipe professionnelle s'exercent au quotidien à ce que toute l'équipe du secrétariat permanent de la Fédération, au service de son comité, puisse travailler dans des conditions optimales. A chaque dossier ouvert son traitement administratif : recherche, suivi, réception, traitement et transmission de l'information.

A l'image de la diversité des associations de centres, un travail riche et varié et un réel challenge : être à l'écoute, anticiper, suggérer, participer, planifier tout en respectant les rythmes de chacun.



FORMATION

Ateliers participatifs pour les membres des associations

Une première série d'ateliers a eu lieu au mois de septembre, le 21 et le 28 sous l'appellation : «Etre membre d'un comité» et «Etre délégué aux AG de la FCLR», deux moments interactifs de co-formation ont été réalisés avec la participation, respectivement, de 6 et 11 personnes.

La deuxième série s'est faite en novembre. Le 23 et le 30, les ateliers sur le «Recrutement des bénévoles» et la «Gestion du personnel» se sont déroulés avec les apports amenés par plus de 10 personnes par sujet.

Nous avons été agréablement surpris par le prolongement qu'a connu l'atelier sur le recrutement qui, à la demande des participants, a débouché sur deux séances supplémentaires lors desquelles une synthèse a été construite collectivement. Elle sera bientôt mise à disposition de tous les centres et une suggestion collective issue de ces ateliers sera prochainement amenée en AG.

Formation continue

Des membres du comité et du secrétariat permanent, ainsi que des membres des associations des centres, ont participé cette année à différents moments lors desquels, au travers des échanges de points de vue sur de nombreux sujets en lien avec l'avenir de l'animation, ils ont pu mettre à jour leurs connaissances (voir article sur le VIème congrès du Réseau International d'Animation tenu à Paris).

Mise en route de la commission formation

Suite aux conclusions du rapport EnQuêtes, nous avons mis en route une Commission Formation dont la tâche sera de veiller à l'actualisation et au suivi de la politique de la Fédération en matière de formation. Elle est constituée par 5 personnes et reste encore ouverte à d'autres adhésions.

Nous remercions chaleureusement les comités et les équipes du Centre de Loisirs des Franchises et de la Villa Tacchini pour leur accueil et la mise à disposition de leurs locaux. En plus de mettre en valeur des infrastructures, ces mises à disposition permettent aussi de renforcer les liens inter associatifs qui nourrissent notre vitalité fédérative. Nous remercions également tous les intervenants, bénévoles et professionnels qui, par leurs apports et témoignages, ont donné de la consistance à ces ateliers.

Les différents tours de table, faits au terme des sessions, ont permis de constater que les participants avaient globalement apprécié leur déroulement et qu'ils étaient, à priori, partants pour s'inscrire aux prochaines formations que la FCLR leur proposera.

Elaboration d'outils didactiques

Nous avons mis au point trois animations ludiques ayant un potentiel didactique évident pour les membres de nos associations (le Kiceki, la toile d'araignée, le jeu du chocolat). Le secrétariat permanent de la FCLR est à votre disposition pour venir dans vos comités animer des séances ayant ces outils comme support.



Module à l'attention des professionnels nouvellement engagés Projets pour 2014

Nous sommes également intervenus lors des formations que le Secrétariat général de la FASE propose aux professionnels récemment engagés dans les centres, en assurant un module rappelant le rôle des associations ainsi que l'intérêt d'une bonne collaboration entre les professionnels et habitants engagés dans la gestion des centres.

Nous envisageons la mise en route de «formations à la carte» dans le but d'approfondir des sujets abordés lors des ateliers participatifs et qui mériteraient un traitement plus conséquent. Des questions comme l'entretien des bilans, la gestion du temps au sein des centres ou les techniques de communication pourraient être abordés dans ce nouveau cadre.

Parmi les ateliers proposés par la Fédération j'ai suivi cette année, "Trois bouts de ficelle, un élastique et une plaque de chocolat" et "Gestion du personnel". Organisés de façon idéale, le samedi matin, les ateliers se déroulent dans une atmosphère détendue qui permet d'aborder en toute liberté des problématiques qui se révèlent partagées par bon nombre de comités. Ma participation m'a permis d'enrichir mon expérience en la confrontant à celles d'autres bénévoles et de recevoir des réponses concrètes et opérationnelles.

*Marco Maltini,
Membre du comité de la MQ Eaux-Vives*



ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN

Une des tâches principales du comité et du secrétariat permanent est d'assurer le bon fonctionnement de la Fédération et, par-là, celui des associations membres.

Les énergies ont été réparties sur la poursuite des échanges avec les comités de centres autour des projets institutionnels et leur appréciation.

La réédition de la Charte cantonale des centres nous a permis de nous rendre auprès des membres pour présenter, discuter et offrir ce document de référence.

Ces visites aux centres sont l'occasion d'entretenir le lien et la proximité, répondre aux questions, entendre les besoins, notamment en terme de formation, d'appui, de documentation, etc.

Le soutien s'est traduit par des mises à disposition de compétences méthodologiques et techniques afin de travailler sur les règlements internes, sur les projets institutionnels, les statuts de l'association ainsi qu'une aide à la préparation des bilans des conventions tripartites, associations-communes-FASE.

Les interventions ont permis de parer à certaines difficultés rencontrées par nos membres à un moment ou un autre de la vie de l'association et ont contribué à trouver ensemble, avec les acteurs, des solutions aux problèmes ou aux tensions existantes.

Afin d'approfondir différents aspects de fonctionnement de notre centre, notre présidente a fait appel au soutien de la FCLR, en la personne de notre coordinatrice qui m'a sollicité, en tant que représentant de l'équipe des professionnels, pour que nous organisions des séances de travail avec notre comité.

Ceci nous a permis de combiner l'expertise de la FCLR en matière de connaissance du fonctionnement institutionnel et associatif au sein de la FASE, avec mon point de vue propre au contexte de la Maison des Quartiers de Chêne-Bourg.

Cette collaboration m'a semblée riche et bénéfique dans les deux sens. Elle m'a permis une meilleure connaissance des enjeux inhérents au cadre légal et institutionnel relatif aux comités de centres ; gageons que j'ai pu aussi être utile au travail mené par la FCLR au côté de notre association.

*Mathieu Lewerrer,
Animateur MQ le Spot, Chêne-Bourg*



SOUTIEN À LA MQ PLAINPALAIS

Le comité de la MQ Plainpalais nous informait en mars 2013 de sa volonté de démissionner en bloc lors de la prochaine assemblée générale statutaire de la MQ. Il informait les membres de l'association par un courrier expliquant son « essoufflement », la difficulté de trouver de nouveaux membres et la volonté de créer du changement dans la dynamique de la Maison de quartier par cet « électrochoc ».

Les partenaires de la FASE, par l'intermédiaire de la FCLR, ont proposé à l'association de la MQ Plainpalais la mise en place d'un comité technique, composé d'une représentante de la Ville de Genève, d'une représentante du Secrétariat général de la FASE et de deux représentants de la FCLR ; comité technique dont le mandat était de reconstruire un comité d'habitants et d'engager une nouvelle dynamique pour leur maison de quartier.

Trois chantiers ont été ouverts simultanément, le premier au niveau de l'associatif, le deuxième avec le personnel de la Maison de quartier et le troisième au niveau de l'organisation.

A l'automne, après de nombreuses séances tant avec le comité technique, les habitants que les professionnels, une AG extraordinaire a été convoquée afin d'élire un comité de gestion. Dix personnes du quartier ont été élues et se sont engagées pour donner du souffle et de nouvelles idées à la Maison de quartier de Plainpalais.

Pari risqué mais mission réussie, pour le bien de tous les habitants.

Premier trimestre de travail achevé pour le nouveau comité de la Maison de Quartier de Plainpalais. Une organisation à repenser, des partenaires à connaître, un budget à appréhender, des ajustements et discussions inévitables; chacun doit maintenant trouver sa place dans ce bateau et apprendre à voguer ensemble. L'AG vient de se terminer ... Moment de convivialité, apéritif de clôture. Des rires, les membres de l'association se régalaient de cuisine sud-américaine, on se raconte, les vécus s'entrecroisent, les mains se serrent et les yeux pétillent. Vu notre situation en pleine cité, s'il n'est pas dans le pré, le Bonheur est certainement à la Maison de Quartier.

*Mapi Fleury,
Présidente du comité de la MQ Plainpalais*

LES SÉANCES DU CONSEIL DE FONDATION DE LA FASE

25 mars 2013

Rapport sur les ASE et cahier des charges (retour de consultation) : décision : 12 oui, 2 non. Rapport et cahier des charges acceptés.

Rapport sur le suivi du personnel : mise en consultation, délai de retour au 10 juin 2013.

Processus d'évaluation de la nouvelle gouvernance : l'objectif visé est d'évaluer si la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance, les transformations de la formation apportent une plus-value, notamment pour les populations. Réactivation du «groupe de pilotage nouvelle gouvernance», confier à ce groupe la conduite du processus d'évaluation.

Rémunération des membres du personnel relatif aux séances du Conseil et à leur compensation (arrêté du Conseil d'Etat relatif à la rémunération du personnel).

Ateliers transfrontaliers : séances-ateliers qui visent à échanger sur les pratiques de part et d'autre de la frontière.

29 avril 2013

Situation budgétaire : le Grand Conseil a voté le budget de l'Etat. La FASE bénéficiera de la subvention prévue.

Compte 2012 : rapport de la commission des finances et rapport du réviseur. La création d'un fonds affecté à la politique de cohésion sociale en milieu urbain (PCSMU) est approuvée à l'unanimité. L'utilisation de la somme de CHF 50'000.- dans le courant 2013 pour les projets Ados-Eté et Grève nautique est acceptée à l'unanimité.

Accueil à la journée continue : demande du magistrat Charles Beer, Conseiller d'Etat, à la FASE d'être partenaire de l'accueil à la journée continue au Cycle d'orientation (projet ACCO). Il est très clairement demandé à la FASE d'assurer les pratiques d'accueil libre sur la pause de midi, potentiellement le soir. Des projets pilotes sont prévus. La prise en charge financière y relative serait entièrement du ressort de l'Etat. La sollicitation du Chef de Département est acceptée par 5 membres présents, 4 abstentions, sans refus.

Contrat de prestations Etat-FASe 2013-2016 : ajout d'un complément à l'article 5, objectif 1, modalités du contrat, insérer la phrase : «notamment à l'aide d'un fonds de financement spécifique de cohésion sociale en milieu urbain». La rédaction telle que proposée est acceptée à l'unanimité.

Le partenaire personnel a pris la décision de ne plus siéger au sein des séances du Conseil de fondation suite au courrier de l'Etat, précisant que dans toutes les institutions et fondations de l'Etat, les collaborateurs ne peuvent pas recevoir de jetons de présence mais doivent bénéficier d'un temps mis à disposition par l'employeur pour leurs activités syndicales ou de représentation du personnel au niveau des organes de direction.

27 mai 2013, séance extraordinaire

Allocution de Charles Beer, Conseiller d'Etat, présent pour dresser un point de situation des différents objets actuellement pendants, soit des éléments en discussion par rapport à la volonté de l'Etat et contractuellement définis dans le fonctionnement de la FASE. Les points qui retiennent l'attention de M. Beer relèvent du nouveau fonctionnement institutionnel de la FASE et de quelques axes essentiels parmi lesquels la participation des coordinateurs de régions et leur apport. La cohésion sociale constitue, pour M. Beer, un élément majeur des évolutions à venir et est reliée au changement institutionnel. Des impulsions devront être données. Ce qui peut être réalisé au niveau des conventions tripartites et dans les communes élues au titre de la politique de cohésion sociale en milieu urbain.

Un débat suit cette allocution. Comment réinventer le lien social dans les quartiers, les cités ?



10 juin 2013

Maquette du rapport annuel de la Fondation 2013.

Entretien entre les syndicats et le Président de la FASE pour tenter de débloquer la situation rapidement.

La FASE comme outil de renforcement de la démocratie et de promotion de la citoyenneté. Débat et réflexions.

18 novembre 2013

Retours sur le colloque international de l'animation socioculturelle (RIA). Très bons moments de partage avec des homologues provenant d'Europe, du Canada, d'Amérique du Sud et d'Afrique.

Présentation du projet de budget FASE 2014.

Suivi du personnel : retours de consultation. Après trois ans de travail important sur ce dossier, le Conseil est amené à décider, sachant que la convention collective de travail implique un suivi du personnel. Un amendement propose de ne pas scinder en deux parties l'entretien, soit supprimer la partie où l'employé est seul avec le coordinateur de région FASE. Après un vif débat, le suivi du personnel, tel que redéfini et amendé, est accepté par 7 oui, 6 non, sans abstention.

Composition de la commission du fonds d'appui à la politique de cohésion sociale.

Nouvelle Annexe 2 de Règlement interne, relative à la rémunération des membres des commissions, des séances statutaires et non statutaires. Un arrêté du Conseil d'Etat précisant les normes à respecter en la matière. Ces normes font partie des griefs exprimés par les représentants du personnel dans la poursuite du gel de leur participation. Le projet d'Annexe au Règlement interne, tel que présenté, est accepté.

16 décembre 2013

Projet de budget FASE 2014. Avec CHF 44'405'457.- de recettes et CHF 44'325'220.- en charges, le budget 2014 est accepté à l'unanimité des membres présents.

Rapport du Conseil d'Etat sur les conditions d'accueil des familles migrantes et des jeunes mineurs non accompagnés, aujourd'hui pris en charge par l'Hospice Général dans différents foyers. Des attentes sont exprimées vis-à-vis de la FASE : poursuivre et renforcer l'animation dans le cadre du foyer de Tattes. Pouvoir mieux intégrer les populations appelées à rejoindre le foyer des Tattes dans le dispositif des «centres» de la commune de Vernier. Mieux travailler la question des centres aérés. Il est donc attendu de la FASE qu'elle se mette à disposition pour améliorer l'inclusion des enfants et des mineurs non accompagnés dans les centres de quartier et les centres aérés.

Projets jeunes migrants : la FASE fait partie de la «task force» Roms du Conseil d'Etat ainsi que du dispositif hivernal de la Ville de Genève. C'est dans ce cadre qu'elle a mis sur pied un encadrement léger sur site auprès des enfants durant l'ouverture des abris PC. L'intervention est basique, mais elle permet d'être en contact avec ces populations, de soulager ces enfants et leurs familles, d'interagir avec la Ville de Genève et le SPMI.

Orientations sur les prochains conseils : ce point permet au Président d'entendre les membres du Conseil sur les types de sujets qu'ils aimeraient aborder pour être en phase avec le terrain : Endettement des jeunes, les 18-25 ans – position de la FASE, utilisation des médias (portables, sites ou réseaux sociaux) qui font l'objet de dérives chez les 12-16 ans, évaluation du fonctionnement du Conseil de fondation.

Information : le Conseil réagit vivement aux conclusions du projet de classification «SCORE» pour les employés de l'Etat, particulièrement pour les animateurs socioculturels qui se verraient dévalorisés par une diminution de 1 % du revenu annuel alors que les éducateurs et assistants sociaux seraient augmentés de 6.2 %.

CONVENTIONS TRIPARTITES COMMUNE – FASE - ASSOCIATIONS

En 2012, l'ensemble des associations (à part deux exceptions) ont signé une convention avec leur commune et la Fondation. Dans le premier semestre 2013, des bilans ont été effectués pour chacune d'elles avec les partenaires. L'objectif général de ces conventions était de trouver une convergence des objectifs (art 3 de la convention type) entre les trois parties.

Selon les communes, les tonalités et les spécificités sont multiples. Compte tenu de cette hétérogénéité, comment développer un véritable échange partenarial et un cadre de collaboration qui puisse à la fois être partagé par les 44 associations de centres et ancré dans le local ? Un grand travail est produit par chaque association pour affirmer les lignes d'actions. Dans l'idée du partenariat local, chacun doit pouvoir dégager l'utilité et les bénéfices de ces conventions. A ce jour, nous constatons que du chemin reste à faire.

Un outil d'analyse et d'évaluation, par exemple, demande à être travaillé afin de permettre un diagnostic partagé dans lequel chaque partenaire apporte les éléments nécessaires à la définition des objectifs communs répondant aux besoins et aux problématiques locales.



LIENS AVEC LES COORDINATEURS FASE

Nos coordinateurs fédératifs rencontrent les coordinateurs FASE dans le cadre de leur mandat de soutien aux centres, axés sur les associations pour les premiers et sur les équipes pour les seconds.

Ces deux coordinations sont organisées et réparties dans un découpage régional, en 5 secteurs pour la FASE et 3 pour la FCLR, correspondant aux nombres de coordinateurs présents dans chacune des structures.

SUR LE TERRAIN, leur travail s'articule autour de rencontres en binôme par régions lors desquelles nos coordinateurs répercutent les réflexions en lien avec la vie des centres. Pour la coordination FCLR, cet échange, en dehors des tensions relatives au cahier des charges des coordinateurs FASE, permet la reconnaissance et le dialogue entre les nécessaires logiques citoyennes et professionnelles en œuvre dans l'animation socioculturelle. Cette coordination en binôme permet de garantir la place de l'association dans son rôle stratégique comme la place des professionnels au niveau opérationnel de mise en œuvre et méthodologie. Cela permet aussi de veiller au respect du rôle politique des associations comme un interlocuteur de choix pour promouvoir le bien vivre ensemble, et sa place prépondérante d'employeur au quotidien.

AU NIVEAU INSTITUTIONNEL FASE, une rencontre mensuelle a lieu dans le cadre d'un colloque opérationnel et d'une séance d'intervision, alternativement. Cette seconde démarche est le résultat de l'expression d'un besoin des deux coordinations d'avoir un espace de réflexion propre.

L'objectif est de partager sur les réalités locales et globales de manière à pouvoir appréhender les réalités de terrain avec toutes les nuances que réclament l'autonomie associative et la diversité des réalités communales, au profit des centres et d'une vision de terrain à porter au niveau de nos instances respectives.

Parallèlement à ce découpage régional, nos coordinateurs sont formellement présents au niveau des conventions tripartites, à la signature et aux bilans intermédiaires ou annuels pour soutenir et défendre la présence associative ainsi que la référence au projet institutionnel de chaque centre.



La Commission Finance et gestion s'est réunie quatre fois en 2013. Les principaux sujets traités ont été les suivants :

Compte 2012

Les comptes 2012 font apparaître un résultat favorable de CHF 247'547.- après déduction de la provision de CHF 800'00.- consacrée à la politique de cohésion sociale en milieu urbain.

Cette réserve est destinée à financer des projets sur les quatre ans à venir à raison de CHF 200'000.- par année.

Modèle du financement de la FASE

Revue du nouveau modèle de répartition entre le canton et les communes pour le financement des activités des centres et des TSHM.

Ce modèle repose sur une attribution calculée en fonction des populations 4-25 ans concernées et des indices communaux de capacité financière, de catégories socio-professionnelles et d'allophones. Il est entré en vigueur pour les budgets communaux 2014.

Cartographie des risques

La commission a passé en revue les risques encourus par l'institution en les regroupant en 3 catégories : risques liés aux processus administratifs, risques de non conformité au cadre légal ou institutionnel et enfin les autres risques. Les impacts de tous ces risques ont été évalués en termes financiers, administratifs et de réputation.

Actualisation du budget 2013

Actualisation du budget 2013 en fonction du budget actualisé des communes.

Cette mise à jour montre que l'exercice 2013 devrait se terminer avec un résultat négatif de CHF 89'805.- (en version pessimiste).

Négociations de la Convention collective de travail (CCT)

En 2013, le groupe de négociations de la Convention collective de travail de la FASE s'est réuni les 15 janvier, 4 février, 5 mars, 9 mars, 10 septembre, 28 octobre et 5 décembre, dans les compositions suivantes :

DÉLÉGATION EMPLOYEUR

Yann Boggio, secrétaire général de la FASE,
Nathalie Maitre, directrice des ressources humaines
de la FASE,
Bertrand Reich, délégué de l'ACG,
Richard Noli, délégué de la FCLR,
Claudio Deuel, délégué suppléant de l'ACG;

DÉLÉGATION EMPLOYÉS

Élodie de Weck, secrétaire syndicale du SIT,
Arianne Riesen, déléguée du SIT,
Blaise Ortega, secrétaire syndicale du SSP,
Joseph Minniti, délégué du SSP,
Henri Louvrier, délégué syndicale suppléant du SIT.

Après que les délégations se soient mises d'accord sur :

- la présentation respective des priorités, des points d'articles et des articles qui font l'objet d'une demande de modification;
- la définition commune des points prioritaires;
- l'entrée en vigueur des modifications adoptées;

les séances se sont déroulées autour d'objets tels que, notamment:

- la validation de l'annexe "Prolongation des contrats moniteurs";
- la procédure d'engagement;
- le droit à l'arythmie et son calcul;
- le congé maternité pour les femmes ne remplissant pas les conditions prévues par la loi;
- le cahier des charges des coordinateurs de région;
- les entretiens de bilan, de réglage et de service...

En outre, les deux délégations ont convenu qu'un travail parallèle devra être poursuivi, de sorte à harmoniser la terminologie d'un bout à l'autre du texte.

COMMISSION PARITAIRE

En 2013, la Commission paritaire était, comme elle le devait, constituée de deux délégations :

LA DÉLÉGATION EMPLOYEURS COMPOSÉE DE :

Maurice Dandelot, délégué de l'Etat,
Christiane Favre, déléguée de l'Association des communes genevoises (ACG),
Yann Boggio, Secrétaire général de la Fondation pour l'animation socioculturelle (FASe),
et Richard Noli, délégué de la Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR),
ainsi que de Claudio Deuel, Chef de service du Service de la jeunesse.

LA DÉLÉGATION EMPLOYÉS COMPOSÉE DE :

Arianne Riesen et Henri Louvrier, délégués du Syndicat interprofessionnels de travailleuses et de travailleurs (SIT),
Martine Gremaud et Joseph Minniti, délégués du Syndicat suisse des services publics (SSP),
ainsi que d'Élodie de Weck et de Blaise Ortega, secrétaires syndicaux, respectivement du Syndicat interprofessionnel de travailleuses et de travailleurs et du Syndicat suisse des services publics (SSP), tous deux suppléants.

Sous la présidence de Maurice Dandelot, la commission s'est réunie une seule fois, le 22 mars 2013, à la demande de la délégation Employés pour étudier l'interprétation et la mise en application de l'article 15 de la Convention collective de travail, soit le changement d'affectation des employés.

Ce n'est pas ici le rôle d'évoquer les débats de la Commission paritaire, mais les questions soulevées par l'article précité seront intégrées au train courant de négociations de la Convention collective de travail.

COMMISSION ADOS-ÉTÉ

La commission ad hoc «ados-été» gère un montant mis à disposition annuellement qui permet le développement de projets d'été, issus des centres et TSHM du canton de Genève, pour des jeunes de 13 à 18 ans. Exceptionnellement, ces projets peuvent également s'adresser à des enfants 10 à 12 ans.

En 2013, la Loterie Romande a accordé une subvention de CHF 50'000,- et la FASE a affecté un financement complémentaire de CHF 42'969.-. De ce fait, 13 projets ont été soutenus pour un montant total de près de CHF 93'000.-.

Tous les projets soutenus ont été réalisés.

La commission s'est réunie à sept reprises avec pour objets :

- La révision des procédures et des critères; envoi de l'appel d'offres.
- L'analyse des dossiers, commentaires, demandes de compléments éventuels.
- La proposition du montant des «coups de pouce» pour validation.
- La visite et le suivi des actions de terrain.
- L'évaluation des activités réalisées.

Les projets par leur qualité et diversité indiquent l'importance du soutien qui peut être apporté à des activités permettant aux jeunes de sortir de leur quartier, tout comme la nécessité d'aider également des activités pour et par des ados et jeunes qui restent dans leur quartier en été.

Pour l'été 2014, un nouvel appel à projets a été lancé. Cette fois, la FASE a inscrit à son budget de fonctionnement CHF 90'000.- pour les soutenir.



BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

ACTIF	31.12.13	Ecart/2012	31.12.12
Caisses	234.90	208.35	26.55
CCP	60'938.39	28'434.94	32'503.45
DISPONIBLE	61'173.29	28'643.29	32'530.00
Débiteurs	2'265.50	-1'419.10	3'684.60
Impôt anticipé	29.40	-	29.40
Dépôt de garantie	10'440.00	-	10'440.00
AVOIRS	12'734.90	-1'419.10	14'154.00
Charges payées d'avance	486.75	-4'625.15	5'111.90
Produits à recevoir	6'842.00	-64'134.80	70'976.80
ACTIFS TRANSITOIRES	7'328.75	-68'759.95	76'088.70
Mobilier et infrastructures informat. (VN)	6'304.30	-2'244.80	8'549.10
Machines & matériel (VN)	7'566.80	-4'145.00	11'711.80
Matériel informatique (VN)	6'612.85	3'220.25	3'392.60
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	20'483.95	-3'169.55	23'653.50
TOTAL ACTIF	101'720.89	-44'705.31	146'426.20
PASSIF	31.12.13	Ecart/2012	31.12.12
Provisionp/charges futures	6'000.00	6'000.00	-
Fonds d'investissement mobilier	6'304.30	-2'244.80	8'549.10
Fonds d'investissement Machines & Matériel	7'566.80	-4'145.00	11'711.80
Fonds d'investissement matériel informatique	7'435.75	3'220.25	4'215.50
PROVISIONS	27'306.85	2'830.45	24'476.40
Charges à payer	1'084.25	-55'562.55	56'646.80
Charges estimées à payer	30.00	-1'170.00	1'200.00
PASSIFS TRANSITOIRES	1'114.25	-56'732.55	57'846.80
Capital	86'167.52	-	86'167.52
Report résultats exercice précédents	-22'064.52	-5'305.58	-16'758.94
FONDS PROPRES	64'103.00	-5'305.58	69'408.58
TOTAL PASSIF	92'524.10	-59'207.68	151'731.78
EXCEDENT DE RECETTES	9'196.79	14'502.37	-5'305.58
TOTAL BILAN	101'720.89	-44'705.31	146'426.20



COMPTE D'EXPLOITATION DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013

CHARGES	31.12.13	Ecart/2012	31.12.12
Traitements pris en charge par FASE	543'975.10	78'115.00	465'860.10
Frais de personnel à charge FCLR	5'296.58	-409.92	5'706.50
CHARGES DE PERSONNEL	549'271.68	77'705.08	471'566.60
Fournitures de bureau, documentation	2'987.68	455.33	2'532.35
Mobilier, machines, véhicules	317.80	-1'364.70	1'682.50
Autres fournitures et marchandises	6'407.75	971.50	5'436.25
Services tiers pour entretien mobilier	36.60	-1'837.00	1'873.60
Loyers, fermages et redevances	55'960.53	7'366.50	48'594.03
Dédommagements	13'269.65	1'216.10	12'053.55
Honoraires et prestations de service	25'734.75	-107'887.10	133'621.85
Frais association/animation	1'063.07	363.07	700.00
BIENS SERVICES & MARCHANDISES	105'777.83	-100'716.30	206'494.13
Amortissements ordinaires	8'168.45	1'138.90	7'029.55
Constitution fonds d'investissement	4'998.90	-16'132.80	21'131.70
AMORTISSEMENTS & DIVERS	13'167.35	-14'993.90	28'161.25
TOTAL CHARGES	668'216.86	-38'005.12	706'221.98
RECETTES	31.12.13	Ecart/2012	31.12.12
Revenus de biens et divers	3'409.95	-1'197.20	4'607.15
REVENUS DE BIENS ET DIVERS	3'409.95	-1'197.20	4'607.15
Cotisations membres association	17'600.00	4'400.00	13'200.00
AUTRES CONTRIBUTIONS	17'600.00	4'400.00	13'200.00
Subventions cantonales	650'975.30	29'189.10	621'786.20
Subventions cantonales spécifiques	-	-50'400.00	50'400.00
SUBVENTIONS ACQUISES	650'975.30	-21'210.90	672'186.20
Dissolution fonds d'investissement	8'168.45	1'138.90	7'029.55
RESERVES	8'168.45	1'138.90	7'029.55
TOTAL RECETTES	680'153.70	-16'869.20	697'022.90
Charges exceptionnelles	6'000.00	5'368.10	631.90
Recettes exceptionnelles	-3'259.95	1'265.45	-4'525.40
TOTAL CHARGES/PRODUITS EXCEPTIONNELS	2'740.05	6'633.55	-3'893.50
EXCEDENT DE (+) DEPENSES / (-) RECETTES	-9'196.79	-14'502.37	5'305.58

RAPPORT DU TRÉSORIER 2013

L'exercice 2013 se termine par un excédent de recettes de CHF 9'196.79 qui permet de compenser partiellement les déficits des exercices précédents.

Le total du bilan au 31 décembre 2013 s'élève à CHF 101'720.89.

Les fonds propres au 1er janvier 2014 se montent à CHF 74'299.79 après absorption de l'excédent 2013.

Commentaires sur le bilan

La diminution de CHF 44'705 du total du bilan est principalement due à l'évolution des transitoires qui diminuent de CHF 68'134.- à l'actif et CHF 56'732.- au passif. Le montant de CHF 6'842.- des «Produits à recevoir» correspond au solde de la subvention cantonale que la FASE doit encore verser.

Commentaires sur le compte d'exploitation

L'augmentation des frais de personnel résulte essentiellement du second poste de secrétaire qui n'était pas sur l'année complète en 2012.

Les postes «Mobilier, machines, véhicules» et «Services de tiers pour entretien mobilier» retrouvent un niveau normal après les dépenses liées au déménagement de 2012.

L'augmentation de CHF 7'366.- du poste «Loyers» traduit l'occupation des locaux sur toute l'année contre un peu plus de 10 mois en 2012.

La variation du poste «Dédommagements» comprend la prise en charge des frais d'inscription au RIA pour les membres d'associations qui y ont participé.

Le poste «Honoraires et prestations de service» de CHF 25'734.75 est composé essentiellement des montants suivants :

Affranchissements	CHF	1'558.-
Téléphones et Internet	CHF	2'919.-
Frais repas, réunions	CHF	1'304.-
Frais d'imprimés, affiches, y compris réédition de la Charte	CHF	9'440.-
Autres honoraires :	CHF	9'682.-
dont Frais RIA	CHF	5'222.-
Honoraires intervenants	CHF	2'300.-
Entretien site internet	CHF	980.-

Le poste Amortissements et divers CHF 13'167.- est en diminution essentiellement par la diminution du poste «Constitution fonds investissement» qui passe de plus de CHF 21'000.- à CHF 4'998.- correspondant au renouvellement des PC du secrétariat.

Au niveau des recettes, il est à noter la progression du poste «Cotisation membres associations» de CHF 4'400.- suite à la décision de l'Assemblée générale d'augmenter la cotisation et de passer de CHF 300.- à CHF 400.-.

Le poste Charges/Produits exceptionnels CHF 2'740.05 est composé de :

- Charges : CHF 6'000.-
Création de la provision pour charges futures (renouvellements PC et communication).
- Produits : CHF 3'259.-
Charges estimées à payer fin 2012 non réalisées, ProLitteris, entretien site, honoraires.

Bernard Dosso, Trésorier FCLR, 9 avril 2014



RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES POUR L'EXERCICE 2013

Conformément au mandat de l'assemblée générale du 30 mai 2013, les soussignés ont procédé, en date du 23 avril 2014, à la vérification des comptes de la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres, pour l'exercice 2013.

Les comptes, les pièces justificatives et le compte courant PostFinance nous ont été présentés et commentés par M. Bernard Dosso, trésorier et Mme Florence Fragnière, secrétaire administrative.

Nous avons effectué divers pointages sur plusieurs périodes et avons trouvé une parfaite concordance entre les justificatifs et les écritures comptables. L'ensemble de la comptabilité de cet exercice est parfaitement en ordre, conformément aux statuts et à la législation.

Nous tenons à remercier Mme Florence Fragnière, secrétaire, et M. Bernard Dosso, trésorier, pour le travail accompli et vous proposons de donner entière décharge au Comité pour l'exercice écoulé.

Vernier, le 23 avril 2014

Les vérificateurs aux comptes



Dominique Blanc



Joël Basler



LE COMITÉ DE LA FÉDÉRATION VA POURSUIVRE LA MISSION ET LES LIGNES DÉFINIES DANS SES STATUTS :

«Regrouper les centres afin d'améliorer leurs possibilités d'action, défendre leurs intérêts et ceux de leurs usagers».

La communication et les échanges entre les membres et le comité de la Fédération doivent être développés et s'appuyer sur un concept de communication simple et clair.

Dans ce cadre plusieurs écueils ou difficultés sont à éviter ou surmonter. Nous envisageons d'améliorer la cohérence et le sens de nos actions, d'actualiser notre vision de l'animation socioculturelle, de réaffirmer notre adhésion à la communauté de valeurs qui nous lie. La redéfinition de notre Projet institutionnel est indispensable.

Nous continuerons à rendre possible une politique globale respectueuse des spécificités de chaque association membre (44 à ce jour) et permettre ainsi une décentralisation des politiques sociales des communes (cohésion sociale notamment) au niveau des quartiers ; c'est également au travers de notre représentation au Conseil de fondation de la FASE et lors des bilans des Conventions tripartites entre association-commune-FASe que nous faisons entendre la voix des habitants et citoyens membres des comités de gestion des associations et valorisons leurs connaissances et leurs compétences.

En termes de soutien, il est important de renforcer les compétences des membres ainsi que la compréhension de la structure pour les nouveaux.

Notre mission est de contribuer à améliorer les possibilités d'actions, l'efficacité et l'efficience de celles-ci dans l'intérêt général de la population d'un quartier ou d'une commune. C'est en favorisant la collaboration et la coordination entre associations membres, en tant que lieux d'échanges et de contact, que cet objectif peut être atteint. Rappeler et redonner le cadre de travail en précisant son champ, ses valeurs et ses principes par la diffusion de la Charte cantonale des Centres. Permettre aux associations, dans un processus d'évaluation de leurs «projets institutionnels», de revoir leurs logiques d'actions et déterminer les axes pour répondre aux besoins des quartiers.

Devenir une force de proposition unie dans un partenariat réaffirmé au niveau externe, porter la voix des associations dans les instances et veiller à coordonner les efforts partenariaux pour valoriser le travail des associations de centres, ne pas alourdir l'engagement des bénévoles, mais le favoriser.

Inviter les partenaires à faire le bilan de l'organisation et intégrer les changements nécessaires dans le but d'être au service du «mieux vivre ensemble».





Un dernier tour de piste

Nous y voici. Déjà douze ans que je suis à la Fédération. Il me semble encore être ce jour de mai où tout a commencé ... ce n'est pas rien de se retrouver présidente sans s'être préparée, fraîchement débarquée dans l'univers de l'animation, aucune notion politique, enfin bref, la vraie candidate naïve... et bien je pense que c'est cette fraîcheur et cette naïveté qui m'ont permis d'avancer sans trop me sentir oppressée. Et puis, somme toute, ce n'est pas la fonction qui fait l'homme mais c'est la femme qui a donné du sens à la fonction... Et me voilà partie pour quelques mois qui sont devenus des années et en un clin d'œil nous voici aujourd'hui.

Ce que je retiens de cette aventure, c'est que tout engagement change une personne. J'ai évolué, j'ai appris à me taire alors que j'avais envie de dire, j'ai appris à écouter sans vouloir à tout prix imposer mon point de vue, j'ai appris à «penser pour tous» en prenant soin des particularités.

La pratique du partenariat - avec les représentants de l'Etat, des communes et du personnel - a été une expérience d'une grande richesse. Malgré les remous, les désaccords, les tensions, les moments de doute, nous avons su nous respecter, discuter, négocier et trouver des réponses qui ont permis l'affirmation et le développement de l'animation socioculturelle à Genève.

Ces douze années ont été dévolues à travailler notre identité, notre crédibilité auprès de nos partenaires, mais surtout notre volonté à rester fédérés. C'est cela défendre la vie associative, s'appliquer à s'exprimer ensemble. Petit à petit, nous avons appris à construire notre pensée, à faire des propositions et à négocier des décisions. Ensemble nous sommes arrivés aujourd'hui à nous questionner, maintenant il faut décider et agir. Le partenariat est précieux et il est essentiel que nous soyons unis et clairs sur les actions à mener.

Nous sommes un partenaire incontournable mais nous avons le devoir de devenir indispensable. Pour ce faire il est temps d'avoir une pensée associative unie afin de nous confronter aux nouveaux défis qui attendent la FCLR.

Pour le comité de la Fédération, ce sera :

- unir nos forces, avoir un socle commun à défendre au travers du projet institutionnel
- avoir une cohérence dans l'action
- être une force de proposition pour la politique sociale cantonale

Ainsi, les associations pourront promouvoir l'animation socioculturelle dans leurs lieux et la préserver.

ENCORE UN DERNIER MOT

Durant ces douze années de présidence, j'ai eu l'occasion de rencontrer une multitude de personnes, bénévoles, professionnels, et politiques, qu'ils soient ici remerciés pour la richesse des débats, pour leur conviction, mais surtout pour leur engagement. Grâce à ces échanges j'ai pu avancer, me questionner, douter, mais surtout me positionner.

Il est évident que sans le travail de tous les bénévoles qui ont siégé au comité de la Fédé, nous ne pourrions pas aujourd'hui revendiquer ce que nous sommes. A tous ces bénévoles anciens, actuels et futurs un grand merci.

Dans le cadre du partenariat, j'aimerais ici affirmer ma conviction de l'utilité de cette structure et remercier les représentants actuels de permettre le dialogue et l'échange. Il est vrai qu'au sein du Conseil de fondation c'est encore un peu timide, mais dans les commissions j'ai toujours eu énormément de plaisir à siéger. Ce sont des espaces où la parole est facilitée et l'écoute privilégiée. Chaque partenaire a la possibilité de s'exprimer et de faire avancer la pensée collective.

C'est aussi grâce aux partenaires et à la confiance donnée à notre Fédération que nous avons pu compter, au fil des ans, sur des augmentations de postes et surtout bénéficier de nouveaux locaux. Un grand merci à la FASE et à son Conseil de fondation pour leur soutien.

J'aimerais maintenant remercier plus particulièrement les personnes qui ont œuvré au quotidien à mes côtés. En premier lieu notre équipe de professionnels.

Aux anciens, sans votre appui dans la réflexion et l'élaboration des dossiers, le travail du comité aurait été bien difficile. Ensemble nous avons travaillé avec ténacité afin d'anticiper et permettre à nos associations d'avoir une vision globale la plus juste possible. Merci à vous pour votre bonne humeur, votre humour et votre foi inébranlable dans l'engagement citoyen.

Aux nouveaux, merci d'avoir su vous intégrer rapidement, et avoir fait vôtres les préoccupations, mais aussi les envies de la Fédération. Ce souffle nouveau et cette approche différente permettent d'évoluer, mais aussi de faire de nouvelles propositions.

La «DREAM TEAM» va me manquer, mais je sais qu'elle aura à cœur de continuer son action et d'être au plus proche des demandes du comité mais aussi de nos membres.

Je terminerai avec les membres du comité. Au fil des ans nous avons appris à nous connaître et ainsi fonctionner en complémentarité. Merci d'avoir partagé cette aventure avec moi. Ensemble nous avons défendu au quotidien la citoyenneté, mais aussi la volonté d'être une Fédération forte. J'ai été heureuse de pouvoir représenter la Fédération à vos côtés. Aujourd'hui, je suis arrivée à bon port, c'est avec confiance que je quitte le bateau et que je confie le gouvernail au comité.

Je vous embrasse et vous souhaite bon vent.

Katia

Associations, indispensables dans le partenariat, utiles et garantes de la vivacité des actions, en mettant en évidence les particularités.

Union associative, force indéniable permettant une réponse rapide et ciblée selon les quartiers et les communes. Véritable relais entre la société civile et le monde politique.

Respect de l'autre, de sa différence et de ses particularités afin de pouvoir faire partie d'un tout sans perdre son âme et ainsi devenir une vraie force unie.

Evolution, la Fédération doit apprendre à se projeter vers l'avenir afin d'anticiper et avoir une vision sur l'action associative et par là-même devenir une vraie force de proposition.

Valorisation des actions, rendre visible le travail au quotidien de nos associations, ainsi la population aura une meilleure compréhension de l'engagement citoyen et de son utilité.

Ouverture, partage, échange, ce que permet votre Fédération, outil à disposition des associations.

Institutionnel, comme le projet que la Fédération doit avoir, véritable colonne vertébrale de la Fédération et socle commun des associations.

Réprésentation, indispensable auprès de nos partenaires. Il est temps de décider de la marge de manœuvre que l'on accorde au comité et à ses délégués dans le cadre du partenariat.

J'invite nos membres à réinventer leur engagement en questionnant les fondements et en se réappropriant la Charte cantonale des centres. La remise en question permet l'évolution et donne une nouvelle énergie dans la défense du monde associatif. Il est temps d'oser, soyez entrepreneurs, innovateurs et surprenants. Notre société a besoin de structures comme la Fédération, il suffit de le lui rappeler par des actes.

Katia Merlino,
Présidente



Les associations membres de la FCLR

Centre ABARC – Association pour un Baraquement d'Accueil et de Rencontres Communautaires – Maison de quartier des Acacias – Maison de quartier d'Aire-le-Lignon – Maison de quartier Asters-Servette
Maison de quartier des Avanchets – Jardin Robinson et Centre de rencontres d'Avully – Espace de rencontres et d'activités pour adolescents ATB – La «ChâBal» Maison de quartier et Jardin Robinson Châtelaine Balexert
Maison de quartier de Carouge – Le Chalet – Jardin Robinson – Maison de quartier de rencontres de Chêne-Bougeries – Maison de quartiers de Chêne-Bourg «Le Spot»
Maison du quartier des Eaux-Vives – Centre de rencontres des Eaux-Vives «La Source» – Maison de quartier de Chausse-Coy – Centre de loisirs et de rencontres de Franchises-Villars-Vieuses – Centre de loisirs et de rencontres du Grand-Saconnex
Jardin Robinson de la Jonction – Maison de quartier des Libellules – Jardin Robinson du Lignon – Centre de loisirs et de rencontres de Lancy – Centre Marignac – Terrain d'aventures de Lancy-Voirets
Maison de quartier de Meyrin – Centre de rencontres des Pâquis – Centre de rencontres des Pâquis Les Créateurs – Terrain d'Aventure du Petit-Lancy
«Le Point d'Interro» – «PréenBulle» – Association pour l'animation des quartiers des Grottes, des Crottes et de Montbrillant – Centre de rencontres de Plan-les-Quates Locados – Maison de quartier du Plateau – Centre de loisirs et de rencontres
«Rampe» – Maison de quartier de Saint-Jean – Maison des quartiers de Thonex – L'Espace Undertown – Vernier sur Rock – Maison de quartier de Vernier L'Alibi – Maison de quartier Villa Tacchini



RUE DU VILLAGE 28 | 1214 VERNIER (1^{ER} ÉTAGE)
TÉL. 022 344 89 90 | FAX 022 344 89 31
SECRETARIAT@FCLR.CH | WWW.FCLR.CH